

■ **ABCYB Sàrl**, à Genève, services, conseils, exécution de mandats, achats et ventes de matériel et de logiciels, etc. (FOSC du 30.01.2002, p. 6). Nouveau siège: Meyrin, avenue Louis-Casati 79. Dumont Pierre-André n'est plus associé; ses pouvoirs sont radiés et sa part de CHF 7'000 a été cédée, selon accord homologué par jugement du Tribunal de première instance du 29.01.2003, à l'associé-gérant Chanel Bruno, dont la part est ainsi portée de CHF 4'000 à CHF 11'000. La part de l'associé-gérant Egger Daniel est réduite de CHF 9'000 à CHF 2'000, et cédée à concurrence de CHF 7'000 à l'associé-gérant Chanel Bruno, dont la part est ainsi portée de CHF 11'000 à CHF 18'000. Statuts modifiés le 11.11.2003.

Journal no 13356 du 20.11.2003
(02001194 / CH-660.0.028.000-8)